

Le Ressources Infos-Doc

La lettre bimensuelle du Pôle

Ressources de Paris

N°379, 1 juillet 2019



Le centre de ressources documentaires (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

Lundi de 9H30 à 17H00

Mardi de 14H00 à 17H00

Mercredi de 9H30 à 17H30

Jeudi de 9H30 à 16 H

Fermé le vendredi.

Tél : 01.53.34.34.13 (deuxième étage)

Attention : Le mardi de 9H30 à 13 H à la MDLF
au 47 rue Archereau 75019 Paris

Contact : Agnès HERVE-CAHU

Documentation75@olgaspitzer.asso.fr

Le CIO (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

le lundi de 9H30 à 17H30

le mardi de 9H30 à 12H30

le mercredi de 9H30 à 18H00

Tél : 01.48.01.87.75 (3 ème étage)

Contact : Fanny LEFRANCOIS

orientation@olgaspitzer.asso.fr

Sommaire :

L'Actualité (en page 2)

- Réforme de la justice des mineurs
- Expérimentations du parcours de soins coordonnés des jeunes de l'ASE : le cahier des charges
- Deux certificats d'intervention en autisme pour les travailleurs sociaux
- Les services déconcentrés de l'Etat
- Elèves handicapés : des équipes mobiles médico-sociales en appui aux écoles

Les études (en page 3)

- Dépenses départementales d'action sociale en 2018. un pacte financier respecté...mais à quel prix ?
- La MJIE : une mesure qui satisfait les magistrats
- Le CESE a adopté son avis « Eradiquer la grande pauvreté à l'horizon 2030 »
- Information du Sénat : « Violences sexuelles sur mineurs en institution : pouvoir confier ses enfants en toute sécurité »

Au Fil des revues (en page 4)

- Enfants placés. Un service d'aide à la parentalité
- Médiation, amélioration ? Ou rendre la médiation efficiente.
- La famille connectée. De la surveillance à la déconnexion des enfants
- Secteur non lucratif. Une économie associative contre vents et marées
- Accompagnement parental. Un lieu d'apaisement pour les familles
- Supervision et analyse des pratiques

Actualités...

Deux certificats d'intervention en autisme pour les travailleurs sociaux en activité

Deux certificats nationaux d'intervention en autisme sont créés.

Le certificat national d'intervention en autisme de premier degré s'adresse aux personnes exerçant les professions ou les activités sociales mentionnées au livre IV du code de l'action sociale et des familles et aux personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 3 à 4 du cadre national des certifications professionnelles, exerçant auprès de personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme.

Le certificat national d'intervention en autisme de second degré s'adresse aux personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 5 à 8 du cadre national des certifications professionnelles, exerçant auprès de personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme.

Objet : renforcer les compétences des professionnels du travail social dans le domaine du repérage, de l'orientation et de l'accompagnement des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme et définir les modalités de formation et de certification nécessaires à l'obtention du certificat national d'intervention en autisme.

Source : (JO 18/06/2019) [Arrêté du 28 mai 2019 relatif au certificat national d'intervention en autisme](#)

Expérimentation du parcours de soins coordonnés des jeunes de l'ASE : le cahier des charges

Trois départements vont expérimenter le parcours de soins coordonné des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE).

Un cahier des charges précise les modalités de mise en œuvre de ce dispositif qui repose sur un forfait de 430 euros par an et par enfant. Dès 2020, d'autres territoires pourraient suivre.

Source : [Arrêté du 3 juin 2019 relatif à l'expérimentation pour un parcours de soins coordonné des enfants et adolescents protégés](#) (JO du 16 juin 2019) et le cahier des charges https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000038625874

Les services déconcentrés de l'Etat

Une circulaire du 12 juin 2019 réorganise les services déconcentrés de l'Etat : rapprochement entre les services travail-emploi (Direccte) et les services cohésion sociale (DRJSCS et DDCS), transfert à l'Education nationale du sport, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, mais aussi des formations sociales.

Source : [Circulaire du 12 juin 2019](#) relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat (JO du 13 juin 2019)

Élèves handicapés : des équipes mobiles médico-sociales en appui aux écoles

Une circulaire du 14 juin 2019, prévoit les modalités de création à la rentrée scolaire 2019 à titre de préfiguration d'équipes d'appui médico-social, un dispositif innovant pour améliorer la scolarisation des enfants en situation de handicap. L'expérimentation est autorisée pour une durée de quatre ans à compter de la date de publication du présent arrêté. Cette circulaire est applicable aux territoires ultramarins du champ ARS.

Source : [CIRCULAIRE N° DGCS/SD3B/2019/138 du 14 juin 2019](#) relative à la création d'équipes mobiles d'appui médico-social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap Date d'application : immédiate NOR : SSAA1917583C Classement thématique : Action sociale - Handicapés

Pour en savoir plus sur le "service public de l'école inclusive (ESMS) :

<https://www.education.gouv.fr/cid207/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap.html>

et la [Circulaire de rentrée 2019 - Pour une École inclusive](#)

Circulaire n° 2019-088 du 5 juin 2019

Réforme de la justice des mineurs : Nicole Belloubet a dévoilé son projet

A parcourir sur : https://www.directions.fr/Global/Newsletter/Documents_NL/projet_de_code_de_justice_penale_des_mineurs.pdf

Le point de vue de la CNAPE : https://www.cnape.fr/documents/cnape_cp_reforme-de-lordonnance-de-1945-la-cnape-en-faveur-dun-seuil-dage-et-de-reponses-extra-judiciaires/

Le point de vue du Syndicat de la Magistrature sur le site : <http://www.syndicat-magistrature.org/>

Proposition de loi relative à l'interdiction des violences éducatives ordinaires (Sénat)

Texte de la commission numéro 602 déposé le 26 juin 2019

Rapport numéro 601 de Mme Marie-Pierre de la GONTRIE, fait au nom de de la commission des lois

Lire le dossier 

Les études ...

Lettre de l'Odas - « Dépenses départementales d'action sociale en 2018. Un pacte financier respecté... mais à quel prix ? » - Juin 2019

Quelques semaines seulement après la clôture par les Départements de leur exercice budgétaire 2018, l'Odas présentait, jeudi 20 juin 2019, les résultats de son [enquête annuelle sur les dépenses départementales d'action sociale](#).

Avec seulement 1,3 % d'augmentation, la dépense nette d'action sociale départementale affiche, en 2018, la plus faible progression enregistrée depuis plusieurs années. Les départements ont en effet veillé à respecter les instructions gouvernementales sur l'augmentation de leur dépense (+1,2 %), ce qui s'est répercuté sur leur principal budget de fonctionnement, celui de l'action sociale. On voit donc à nouveau s'accroître le poids des dépenses obligatoires que sont les allocations par rapport aux autres dépenses sociales. Or ces dernières sont intrinsèquement liées à la principale mission sociale des départements : agir en matière de prévention, d'insertion et d'accompagnement social.

Site : ODAS, page consultée le 27 juin 2019,

[>>Télécharger la lettre de l'Odas « Dépenses départementales d'action sociale en 2018. Un pacte financier respecté... mais à quel prix ? »](#)

La MJIE : une mesure qui satisfait les magistrats

L'inspection générale de la justice avait été missionnée par la Garde des Sceaux pour faire une évaluation de la mise en œuvre des mesures judiciaires d'investigation éducatives. Le rapport a été remis à la ministre. Il pointe une satisfaction des magistrats auditionnés qui, à 89,6%, estiment que la MJIE permet de mieux appréhender la situation des mineurs. Néanmoins, ils notent que si la notion de danger est caractérisée, elle est insuffisamment formalisée dans les rapports. Les besoins fondamentaux de l'enfant ne sont également pas assez traités selon eux. La MJIE est prescrite à 97% par les juges des enfants et majoritairement dans le cadre civil. Dans le cadre pénal, il est relevé que la durée de la mesure n'est pas adaptée à la procédure pénale. Au total, 16 recommandations sont formulées dont l'harmonisation des normes entre le SP et le SAH, la mise en place d'instance territoriale de suivi et de régulation, le passage en dotation globale de financement, la professionnalisation des acteurs avec un renforcement des formations...[présentation de l'éditeur]

Source : page consultée le 1 juillet 2019, CNAPE, <https://www.cnape.fr/la-mjie-une-mesure-qui-satisfait-les-magistrats/>
LE RAPPORT / https://www.cnape.fr/documents/igi_rapport-sur-la-mjie/

Le CESE a adopté son avis "Éradiquer la grande pauvreté à l'horizon 2030"

Publié le 26/06/2019

Saisine(s) liée(s) : [Éradiquer la grande pauvreté à l'horizon 2030](#)

La plénière du 26 juin 2019 était consacrée à la présentation du projet d'avis "[Éradiquer la grande pauvreté à l'horizon 2030](#)", par [Marie-Hélène Boidin Dubrule](#) et [Stéphane Junique](#), au nom de la [commission temporaire "Grande pauvreté"](#), présidée par [Martine Vignau](#).

Cet avis s'inscrit dans un travail au long court du CESE sur la thématique de la grande pauvreté. Les rapporteurs reviendront sur les suites données à leur précédent avis adopté en décembre 2018, intitulé "[Les personnes vivant dans la rue : l'urgence d'agir](#)"

[Téléchargez l'avis](#)



Informations du Sénat

Le Sénat a créé une mission commune d'information sur les politiques publiques de prévention, de détection, d'organisation des signalements et de répression des infractions sexuelles susceptibles d'être commises par des personnes en contact avec des mineurs dans le cadre de l'exercice de leur métier ou de leurs fonctions.

- **Violences sexuelles sur mineurs en institutions : pouvoir confier ses enfants en toute sécurité - rapport**

[Rapport d'information n° 529 \(2018-2019\)](#) du 28 mai 2019 - par Mmes [Marie MERCIER](#), [Michelle MEUNIER](#) et [Dominique VÉRIEN](#), fait au nom de la [Mission commune d'information portant sur les politiques publiques de prévention, de détection, d'organisation des signalements et de répression des infractions sexuelles susceptibles d'être commises par des personnes en contact avec des mineurs](#)

[Synthèse du rapport](#)

Au fil des revues...

Enfants placés. Un service d'aide à la parentalité **Actualités sociales hebdomadaires** n° 3116 21 juin 2019 pages 30 à 34

Accompagner les parents dont les enfants ont été placés afin que ceux-ci puissent un jour revenir à la maison, c'est l'objectif du service « Accueil écoute famille » créé en 2005 en Seine- et- Marne. Une expérience qui a fait ses preuves auprès des familles, des professionnels du secteur et de l'aide sociale à l'enfance. [présentation de l'éditeur]

Médiation, amélioration ? Ou rendre la médiation efficiente. Dossier sur la réforme de la justice (deuxième partie) **AJ Famille** n° 6 juin 2019 page 328 à 330

A propos de la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice et tout particulièrement, en son point n° 1- et son paragraphe 1.2.3 : « un développement des modes alternatifs de règlement des litiges médiation aux fins de tentative de conciliation préalable en cas de divorce ou de séparation de corps. Injonction aux parties de rencontrer un médiateur »...[Présentation de l'éditeur]

Jocelyn Lachance. La famille connectée. De la surveillance à la déconnexion des enfants **L'école des parents** Edition eres, 2019 138 pages

Si les écrans se sont multipliés dans les foyers depuis plusieurs années, la possibilité de se connecter les uns aux autres en permanence a également bouleversé les individus jusque dans l'intimité de leurs familles. D'une part, la possibilité de joindre les enfants en temps réel, alors qu'ils prennent le chemin de l'école ou vont rejoindre leurs amis, a transformé l'expérience de séparation. D'autre part, l'intrusion de personnes extérieures à la famille, via les réseaux sociaux, bouscule de plus en plus souvent les temps familiaux... Dans ce contexte où règnent les technologies de la communication et s'impose la norme d'être connecté, branché, comment trouver le juste milieu pour accompagner les plus jeunes dans l'aventure numérique ? Car la tentation de la surveillance est grande dans un monde que les parents perçoivent comme dangereux... Cet ouvrage n'a pas pour objectif de légitimer ni de délégitimer les nouvelles formes de surveillance des enfants et des adolescents dans un monde connecté. Il cherche plutôt à dévoiler les effets insoupçonnés de cet usage spécifique des TICs au sein des familles, en faisant le pari que ses réflexions pourront aider les parents à effectuer, d'eux-mêmes et au gré des situations, de meilleurs choix en matière de pratiques numériques familiales. En s'appuyant sur la parole d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, il montre comment la surveillance impliquant ces technologies est perçue par les jeunes et comment, plus généralement, ils vivent cette situation qui, parfois, perturbe la relation avec leurs parents. [présentation de l'éditeur]

Secteur non lucratif. Une économie associative contre vents et marées **Actualités sociales hebdomadaires** n° 3115 14 juin 2019 pages 26 à 30

Baisse des subventions publiques, commande publique incertaine, inflation législative et réglementaire.. Entre le « tout public » et le « tout marchand », les associations de l'action sociale tentent de conserver, coûte que coûte, une place de partenaire plutôt que prestataire. [présentation de l'éditeur]

Accompagnement parental. Un lieu d'apaisement pour les familles **Actualités sociales hebdomadaires** n° 3111 17 mai 2019 pages 30 à 31

L'établissement public Félix Guillou –Aux fil de l'Aux, près de Nantes, a créé un service de soutien à la parentalité (SSP) qui médiatise le lien parent-enfant grâce à des temps conviviaux. De plus, ce dispositif permet d'envisager autrement la rencontre entre l'institution et la famille, en redonnant à cette dernière une place souvent négligée. Site : <https://felixguilloux.com/> [présentation de l'éditeur]

Supervision et analyse des pratiques **Dialogue** 2019/2 (n° 224)

Sur cairn : <https://www.cairn.info/revue-dialogue-2019-2.htm>

Supervision et analyse des pratiques sont deux processus de transformation des capacités professionnelles, de l'aptitude à cerner les difficultés liées à son travail ou à créer les conditions de celui-ci. Elles se développent surtout dans le cadre des professions des sciences humaines, médico-sociales, éducatives et visent à développer l'identité professionnelle, les capacités théoriques et pratiques ainsi que l'estime professionnelle des participants. Dans des espaces d'échange, sont mis au travail les éléments personnels ou institutionnels entravant les capacités d'écoute et de créativité, ce qui peut générer des remaniements identitaires. Le travail de supervision est à la fois un contenant et un contenu, ses effets s'emboîtent entre le cadre institutionnel, les groupes et le travail professionnel avec le(s) patient(s)... [présentation de l'éditeur]